

**FRAIS DE DÉPLACEMENT GLOBAUX - RMAAQ**  
**2<sup>E</sup> TRIMESTRE 2019-2020 (JUILLET À SEPTEMBRE 2019)**

<b>Personnes concernées</b>	<b>Total des frais de déplacement</b>	<b>Informations additionnelles</b>
L'ensemble du personnel de la Régie incluant les titulaires d'emploi supérieur (TES)	27 790,08 \$	<p>Les dépenses compilées pour ce trimestre incluent: hébergements, repas, indemnités kilométriques, locations de voiture à court terme, avions, trains, taxis, transports en commun et remboursements assurance-affaires. Elles incluent également les déplacements dans le cadre de formation, congrès ou colloque.</p> <p>Les coûts totaux excluent les frais liés à l'utilisation des cartes essence.</p>